

SUR LES TOITURES, PAS DANS LA NATURE !

**NON le 10 septembre
au décret sur le solaire alpin**

solaire-alpin-non.ch

Le décret du Conseil d'Etat sur le solaire alpin est une attaque contre les régions de montagne, l'agriculture et le tourisme valaisans. De meilleures solutions existent.

- Il n'est pas acceptable de détruire les derniers espaces sauvages intacts de nos montagnes sous prétexte d'une plus grande production d'électricité.
- Décidé dans la précipitation, le décret empêche de sélectionner les projets solaires les plus intelligents. La logique est celle du « premier arrivé, premier servi », sans coordination.
- Les mégaprojets solaires alpins sont motivés par la peur et par de fausses promesses financières. Un climat de panique lié à une hypothétique pénurie d'électricité a fait germer l'idée que des mesures « urgentes » étaient indispensables. Or la peur est mauvaise conseillère.
- Les retombées profiteront aux grands groupes énergétiques, les propriétaires et les communes ne percevront que de très maigres revenus.
- Le Conseil d'Etat devient la seule instance compétente pour autoriser les projets, alors que le Canton est actionnaire majoritaire de FMV et que le ministre de l'énergie siège à son conseil d'administration. Ce conflit d'intérêt est inacceptable.

De quoi s'agit-il ?

Le « décret concernant la procédure d'autorisation de construire de grandes installations photovoltaïques » simplifie la procédure d'autorisation de construire hors des zones à bâtir. Il facilite et accélère considérablement l'apparition de mégaparc solaires dans nos montagnes, sans planification ni pesée des intérêts, mettant les communes en concurrence.

Economie, agriculture, tourisme : on se tire une balle dans le pied !

- D'immenses surfaces dévolues à la nature, à l'agriculture et aux loisirs disparaîtront. Le décret s'attaque à notre « carte postale » alpine, qui fait notre fierté et permet l'essor de notre tourisme.
- Le développement du solaire chez les particuliers sera freiné, car toutes les ressources (matière première et main-d'œuvre) seront accaparées, pendant des années, par les mégaprojets alpins.
- Il n'existe aucune garantie de faisabilité technique et de viabilité économique pour ces mégaprojets. L'énorme investissement nécessaire rendra l'énergie produite très chère.
- Les projets actuellement en discussion totalisent près de 5 km², soit l'équivalent de 680 terrains de foot.
- Chaque projet nécessitera d'immenses chantiers et des infrastructures lourdes (routes, raccordements au réseau électrique, etc.) extrêmement énergivores et néfastes.
- Le décret aggrave les problèmes déjà très préoccupants du mitage du territoire et du déclin de la biodiversité.

Mitige du territoire, constructions tous-azimuts, pollution : **partout en Valais, la nature est déjà sous pression.** Une offensive solaire est nécessaire, mais pas au détriment des espaces alpins sauvages.

D'autres solutions existent !

- Le Valais doit développer l'énergie solaire intelligemment, en utilisant le **gigantesque potentiel** de production – largement sous-exploité – disponible **sur les infrastructures déjà existantes, y compris en montagne** : toits industriels, immeubles d'habitation, infrastructures routières et parkings, serres agricoles, murs de barrages, pare-avalanches, remontées mécaniques, etc.
- Les experts sont unanimes : **la production doit se faire à proximité des consommateurs.** Les toits et façades des bâtiments existants sont largement suffisants pour couvrir nos besoins en électricité. Pourtant, **moins de 6% des toitures valaisannes sont équipées de panneaux photovoltaïques.**
- En redirigeant les subventions fédérales sur une « **offensive solaire des toitures** », la transition énergétique serait bien plus rapide et moins coûteuse.
- Actuellement, **25% à 40% de l'énergie produite est gaspillée.** Promouvoir la sobriété énergétique ne porte pas atteinte à notre qualité de vie.

**Notre nature, notre biodiversité, nos paysages sont précieux.
Ne détruisons pas cet héritage !**

Ils et elles disent NON



« Ne sacrifions pas nos paysages sur l'autel d'une croissance obsessionnelle. Changeons de modèle, oublions les réflexes d'un autre siècle. Oui au solaire, mais pas n'importe où et pas n'importe comment. »

Benoît Aymon, journaliste retraité



« Préservons la beauté des régions de montagne, bien collectif et pan de notre identité. Patrimoine naturel et sauvage, le paysage alpin n'est plus à considérer comme un produit « exploitable », mais nécessite une réflexion systémique. »

Laurence Piaget-Dubuis, éco-artiste



« Les grands producteurs ne veulent pas que les citoyens fournissent également de l'électricité. Ils veulent préserver leur monopole en imposant leurs tarifs. Or, les coûts sont bien plus faibles sur nos toits que dans les montagnes ! »

Léonard Bender, architecte



« Utilisons plutôt l'argent pour des infrastructures durables. Le Conseil Fédéral a déjà fait fausse route en 2018 en réduisant de 2/3 les subventions servant aux installations solaires sur les bâtiments ! »

Olivier Cottagnoud, président de commune



« Posons les panneaux solaires sur notre bâti, qui offre une surface disponible bien plus grande que nos alpages. Les subventions pourraient être redirigées vers nous, les citoyens, afin de nous inciter plus fortement à nous équiper. »

Marie-Thérèse Chappaz, vigneronne



« Je propose un nouveau slogan à l'usage de notre promotion touristique : "Valais. Blessé dans ma chair". En effet, des hectares de parcs solaires seraient du plus bel effet sur nos alpages ! »

Robert Hofer, photographe